

## **Hauban**

Partie du gréement dormant, constituée de cordages (puis de filins d'acier au XIX<sup>e</sup> siècle) servant à tenir les mâts sur les côtés.

Les haubans sont formés d'un cordage (ou d'un filin) passé en boucle fermée par un amarrage plat, qui viendra se capeler au niveau du ton du mât. Cette boucle est fourrée afin d'être protégée des frottements.

A chaque extrémité est fixée un cap-de-mouton, permettant de tendre le hauban, par l'intermédiaire de la ride des caps-de-mouton, sur les cadènes de la coque.

Chaque partie du mât a ses propres haubans. On distingue donc :

- Les bas-haubans : haubans de grand-mât, de mât de misaine et de mât d'artimon, qui vont des cadènes des porte-haubans au capelage autour du ton du mât.

- Les haubans de hune : haubans de grand mât de hune, de petit mât de hune et de mât de perroquet de fougue.

- Les haubans de perroquet, de perruche, de cacatois. Ils vont des gambes de revers des hunes aux barres traversières.

Le capelage des haubans commence par la paire la plus en avant, en alternant de tribord à bâbord. Le nombre de haubans varie selon la hauteur des mâts.